



3250 Bloor St. West, Suite 200  
Toronto, Ontario  
M8X 2Y4 Canada

416-231-5931 1-800-268-3781  
F: 416-231-3103  
www.united-church.ca

## Ébauche de la Déclaration de la Commission concernant les limites géographiques des régions

Le 10 janvier 2018

Chères amies et chers amis dans le Christ, au sein de l'Église Unie du Canada,

Le renvoi 1 appelant l'Église Unie du Canada à mettre en place un modèle à trois conseils a reçu l'appui d'une grande majorité des charges pastorales, des consistoires, des districts et des synodes.

Une commission se penchant sur le découpage des limites géographiques des régions a été créée lors de la dernière rencontre du 42<sup>e</sup> Conseil général, le 30 septembre 2017. Le 42<sup>e</sup> CG en a établi le mandat, l'affiliation et l'échéancier pour que celle-ci puisse déterminer le nombre de conseils régionaux qui seront créés ainsi que leurs limites géographiques.

L'un des premiers gestes importants que la Commission a posés a été d'honorer une demande provenant des *Caretakers* [intendantes et intendants] de la constituante autochtone de l'Église. Ceux-ci avaient préparé un document intitulé *Calls to the Church* (en anglais) [demandes adressées à l'Église] portant sur la future place qu'occupera la constituante autochtone au sein de l'Église Unie du Canada (voir les pages 56 à 67 de la version intégrale du document [GCE Workbook November 18-20 2017](#) (en anglais) [Cahier de travail de l'ECG, 18 au 20 novembre 2017]). Conformément à ces demandes, les *Caretakers* ont demandé à la Commission d'honorer le souhait de la constituante autochtone de s'engager dans un processus distinct ayant pour but de déterminer ses affiliations dans le cadre de la nouvelle structure de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente les décisions provisoires de la Commission et une description des 17 conseils régionaux, sans toutefois refléter, à ce stade, les décisions de la constituante autochtone de l'Église. Les nouvelles affiliations relatives aux communautés de foi autochtones seront établies à une étape ultérieure par cette même constituante.

Vous trouverez dans le tableau un hyperlien pour chaque conseil régional. Pour le moment, les conseils régionaux sont identifiés par un numéro. Chaque charge pastorale est marquée d'une couleur selon son emplacement sur le territoire du conseil régional attribué. Les cartes n'indiquent peut-être pas les [emplacements des charges pastorales](#) avec la plus grande précision géographique, mais elles illustrent bien les intentions de la Commission.

Numéro du conseil régional (d'ouest en est)	Description du conseil régional	Nombre approximatif de charges pastorales sur le territoire du conseil régional
<a href="#">1</a>	Comox-Nanaimo Presbytery, Victoria Presbytery, Prince Rupert Presbytery, Vancouver-Burrard Presbytery, Westminster Presbytery, Yukon Territory, Amazing Grace PC, Crossroads PC, Colebrook PC, Peninsula PC, Bethany-Newton PC, Northwood PC, Cloverdale PC, The United Churches of	108



	Langley PC, Aldergrove PC, et Websters Whonnock PC	
<a href="#"><u>2</u></a>	Mount Lehman PC, Gladwin Heights/St. Andrew's PC, Trinity Memorial, Mt. Shannon PC, Chilliwack PC, Carman PC, Rosedale PC, Agassiz PC, Hope PC, Cariboo Presbytery, Kamloops-Okanagan Presbytery, Kootenay Presbytery, Fort Nelson : Hillcrest PC, Fort St. John : St. Luke's PC, South Peace PC, Hudson's Hope : St. Peter's PC, et Chetwynd Shared Ministry PC	78
<a href="#"><u>3</u></a>	Province de l'Alberta, région nord, incluant l'autoroute 13, et les Territoires-du-Nord-Ouest	99
<a href="#"><u>4</u></a>	Province de l'Alberta, région au sud de l'autoroute 13	93
<a href="#"><u>5</u></a>	Province de la Saskatchewan	179
<a href="#"><u>6</u></a>	Province du Manitoba	133
<a href="#"><u>7</u></a>	Manitou Conference, Cambrian Presbytery, et Algoma Presbytery	93
<a href="#"><u>8</u></a>	Elgin Presbytery, Essex Presbytery, Kent Presbytery, Lambton Presbytery, Middlesex Presbytery, et Oxford Presbytery	143
<a href="#"><u>9</u></a>	Huron-Perth Presbytery, Bruce Presbytery, Waterloo Presbytery, et Northern Waters Presbytery au nord de l'autoroute 9 et dans Wellington County (Erin PC)	146
<a href="#"><u>10</u></a>	Erie Presbytery, Halton Presbytery, Hamilton Presbytery, Niagara Presbytery, Halton Region, avec ses composantes du South West Presbytery (Norval PC, St. John's PC, St. Andrew's, Georgetown PC) et Northern Waters Presbytery (Ballinafad PC, Acton PC)	149
<a href="#"><u>11</u></a>	Living Waters Presbytery, à l'exception de la région de Durham, Toronto Southeast Presbytery, South West Presbytery, à l'exception de la région de Halton, et du Northern Waters Presbytery au sud de l'autoroute 9, à l'exception de Wellington County	159
<a href="#"><u>12</u></a>	Lakeridge Presbytery, Kawartha Highlands Presbytery, Hills and Shores Presbytery, Shining Waters Presbytery, Kente Presbytery, Four Winds Presbytery, Four Rivers Presbytery, à l'exception des sept charges	164

	pastorales situées dans le Lanark County (Carleton Place : Zion-Memorial, Rideau Ferry : Bethel PC, Lanark-Balderson, Perth-St. Paul's, Smiths Falls : Trinity, Bathurst, Boyds-Franktown), Uxbridge : Trinity PC, Sandford-Zephyr PC, et Goodwood-Epson-Utica PC (Living Waters Presbytery, Uxbridge Township, région de Durham)	
<a href="#">13</a>	Upper Valley Presbytery, les sept charges pastorales situées dans le Lanark County (voir ci-dessus), Ottawa Presbytery, Seaway Valley Presbytery, et l'Église Saint-Marc (CL)	120
<a href="#">14</a>	Le Consistoire Laurentien (à l'exception de l'Église Saint-Marc) et le Consistoire du Québec	79
<a href="#">15</a>	Province du Nouveau-Brunswick, y compris toutes les composantes du Miramichi Presbytery et de la province de l'Î.-P.-É.	118
<a href="#">16</a>	Province de la Nouvelle-Écosse et Synode des Bermudes	142
<a href="#">17</a>	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	88

Pour transmettre vos commentaires et vos suggestions portant sur cette décision provisoire, écrivez à l'adresse [remits@united-church.ca](mailto:remits@united-church.ca) au plus tard le 31 janvier 2018. Toute demande de changement d'affiliation à un conseil régional doit être faite par l'instance dirigeante de votre paroisse à l'adresse [regchange@united-church.ca](mailto:regchange@united-church.ca) au plus tard le 31 janvier 2018. La décision finale de la Commission sera diffusée à tous les membres de l'Église au plus tard le 15 mars 2018.

### Processus

Déterminés à s'appuyer sur les Saintes Écritures et à mener une solide réflexion théologique dans le cadre de leur démarche, les membres de la Commission se sont fréquemment penchés sur nombre de passages bibliques pour y puiser de l'inspiration dans leurs prières et dans leurs réflexions.

La Commission a demandé aux 85 consistoires et districts, au *Bermuda Synod*, ainsi qu'aux 13 synodes de lui dispenser leurs sages conseils concernant les critères qui devaient façonner ses décisions portant sur les conseils régionaux. De plus, la Commission a proposé de dépêcher certains de ses membres aux rencontres des exécutifs des synodes afin d'inciter ces instances à poursuivre davantage leur exploration de ce qui a découlé des nombreuses consultations et discussions amorcées avec la Révision globale et qui se sont échelonnées au cours des six dernières années. Ces rencontres auxquelles ont participé les 13 synodes ont eu lieu en octobre et en novembre 2017.

La Commission a également reçu la rétroaction des paroisses, d'individus, des représentantes et des représentants d'autres instances de l'Église, dont : les deux Tables de concertation des ministères en français – nationale et régionale; la présidente de l'Association nationale des femmes de l'Église Unie; les ministères estivaux (camps d'été); et des ministères de présences. La Commission souhaite exprimer sa gratitude pour toutes les réflexions et les mots de soutien qu'elle a reçu, ainsi que les prières d'accompagnement spirituel dont elle a fait l'objet. La Commission désire aussi souligner l'important appui qu'elle a reçu du personnel de l'Église.

**Critères utilisés** – En décembre 2017, les membres de la Commission se sont réunis pour finaliser les critères qui éclaireraient leur décision provisoire, lesquels sont :

**la géographie** : une approche intuitive et logique déterminant les limites géographiques de la région; les tendances en matière de déplacements; la taille et la densité de la population, ainsi que ses similitudes; les limites géographiques politiques et provinciales;

**les liens** : les liens entre les communautés de foi; la pérennité des liens; l'accès aux ressources;

**les capacités** : les ressources financières et humaines; la capacité de faire le travail et de prendre les décisions appropriées;

**la culture** : la langue; la théologie; les liens historiques; le caractère urbain/rural.

Nous présentons à l'Église cette décision provisoire en croyant fermement que Dieu nous appelle à vivre une Église à la fois nouvelle et renouvelée afin de réaliser sa mission dans le monde.



Andrew Richardson, président

Membres de la Commission concernant les limites géographiques

Nicole Beaudry

Mark Laird

Ryan McNally

Marion Pardy

Janet Sigurdson

Lorraine Stewart

Gord Waldie

Sara Jane Wetelainen

P.S. Le pasteur Andrew Richardson, président de la Commission concernant les limites géographiques, animera un événement en direct sur YouTube portant sur les processus de la Commission. L'événement aura lieu le 15 janvier 2018, à 10 h HNP, 11 h HNR, 12 h HNC, 13 h HNE, 14 h HNA, 14 h 30 HNT, et sera enregistré et diffusé à l'adresse [www.youtube.com/unitedchurchofcanada](http://www.youtube.com/unitedchurchofcanada). Bien que la présentation se fera en anglais, vous pourrez poser des questions en français en utilisant la fonction de clavardage en direct dans YouTube.